



Communiqué de presse

Crédit Agricole Consumer Finance, en partenariat avec Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et la Communauté de communes du Pays de Fayence, inaugure le premier pilote d'Agilauto Partage, le service d'autopartage rural du groupe Crédit Agricole

Agilauto **PARTAGE**

Massy / Nice / Fayence, le 12 septembre 2023 - Aujourd'hui à Fayence (Var - 83)

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Consumer Finance et Crédit Agricole Leasing & Factoring, a inauguré le service d'autopartage rural du groupe Crédit Agricole. Le premier pilote de ce service lancé par Crédit agricole Consumer Finance est implanté dans la Communauté de communes du Pays de Fayence en partenariat avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et avec le soutien de Pacifica, filiale d'assurance dommages de CA Assurances, le groupe EDF et Indigo. Il sera déployé en France dans plusieurs communautés de communes d'ici 2025. Ce nouveau service de mobilité électrique s'inscrit dans le projet sociétal du groupe Crédit Agricole pour accélérer les transformations indispensables de la société en proposant des solutions innovantes et adaptées aux besoins de tous.

Un premier pilote en Pays de Fayence

En partenariat avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et la Communauté de communes du Pays de Fayence, le premier pilote Agilauto Partage s'implante dans sept communes de la collectivité (Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Seillans et Saint-Paul-en-Forêt). Construite avec les élus du Pays de Fayence, cette première initiative en France, permet aux habitants du territoire de bénéficier d'un nouveau service de mobilité éco-responsable qui répond aux enjeux des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et contribue à la dynamisation des territoires.

14 véhicules électriques assemblés en France – 7 DS3 e-Tense, 5 utilitaires Peugeot e-Expert, et 2 monospaces Peugeot e-Traveller - peuvent désormais être loués par les 29 000 habitants de la collectivité, les entreprises, artisans et associations locales afin de se déplacer sur le territoire et d'accéder aux ZFE-m les plus proches s'ils ne sont pas équipés d'un véhicule autorisé à y circuler. Il permet aussi au plus grand nombre d'accéder facilement à un véhicule en autopartage et de tester la mobilité électrique pour lever les freins qui y sont associés et ainsi accompagner la transition énergétique des Français.

Agilauto Partage : un projet soutenu par plusieurs partenaires

Ce service d'autopartage rural sera déployé d'ici 2025 dans plusieurs Communautés de communes où le groupe Crédit Agricole est naturellement déjà très actif. Il sera mis en place en lien étroit avec les Caisses régionales de Crédit Agricole sur les territoires.

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur se distingue en étant la première Caisse partenaire de ce projet. Elle s'engage délibérément et depuis plusieurs années maintenant sur le terrain environnemental. Avec le soutien de ses équipes et ses agences, elle fera la promotion du service auprès des clients du pays de Fayence.

La Communauté de communes du pays de Fayence et les communes partenaires joueront elles aussi un rôle majeur dans la valorisation de ce service d'autopartage électrique auprès de leurs administrés. Elles ont également effectué les travaux de voirie pour aménager des emplacements de parking dédiés à Agilauto Partage.

Le groupe EDF, dans le cadre de son Plan Stratégique Mobilité Electrique, soutient ce projet afin de contribuer à la décarbonation des transports, grâce aux véhicules électriques qui permettront aux utilisateurs de circuler dans les futures ZFE-m.

Les assurances automobiles (protection des véhicules, protection des conducteurs et assistance) sont souscrites auprès de **Pacifia, la filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances**. Elles garantissent tous les titulaires d'un permis de conduire, y compris les jeunes conducteurs.

Indigo, leader mondial du stationnement, rejoint aussi cette initiative du groupe Crédit Agricole dans le Pays de Fayence. Les clients d'Agilauto Partage qui rejoindront Nice en voiture électrique partagée auront la possibilité de se garer gratuitement dans les parkings Indigo* sur l'agglomération Niçoise.

Un service avec un ancrage territorial fort

L'ancrage territorial de chaque pilote s'illustrera par l'emploi local. Agilauto Partage salarie des personnes habitant sur les communes où s'implante le pilote pour gérer la flotte des véhicules électriques, accompagner les usagers et promouvoir le service. Trois personnes vivant dans l'une des 9 communes du Pays de Fayence sont ainsi salariées d'Agilauto partage.

Par ailleurs, l'entretien et la réparation des véhicules sont réalisés avec des garages implantés sur le territoire.

Un service qui répond aux nouveaux usages

Agilauto Partage répond à une tendance de fond. Le marché du véhicule s'oriente de plus en plus vers des solutions de financement locatives et la voiture n'est plus une fin en soi, mais un simple moyen pour se déplacer. Agilauto Partage s'inscrit donc parfaitement dans cette économie de l'usage pour apporter plus de souplesse aux conducteurs dans les territoires ruraux tout en les sensibilisant aux véhicules électriques.

Par ailleurs le service a été 100% digitalisé pour faciliter la réservation des véhicules et apporter un maximum d'autonomie aux usagers. La réservation et l'accès aux véhicules se font ainsi grâce à l'application Agilauto Partage, sur le modèle des opérations d'autopartage urbain qui existent dans les grandes métropoles européennes.

Les utilisateurs peuvent y enregistrer leurs données de façon sécurisée (permis de conduire, carte de crédit...). Une fois leur profil accepté, ils peuvent réserver le véhicule, l'ouvrir et le démarrer depuis leur smartphone.

Le service sera facturé selon la durée de location (à la minute (0,21€) ou à l'heure (12,60€), ou à la demi-journée (35€), ou à la journée (49€)) et le tarif appliqué sera dégressif plus la durée d'utilisation du véhicule est importante.

« Notre territoire, le Pays de Fayence, a connu une très forte croissance démographique, liée à la qualité de vie qu'il offre et à sa proximité avec les bassins d'emplois azuréens. Mais cette croissance a entraîné un modèle de déplacement reposant très essentiellement sur la voiture individuelle. Ce modèle doit aujourd'hui être repensé, et il nous faut répondre à l'urgence climatique en aidant notre population à changer ses modes de mobilité. C'est ce que nous nous attachons à faire en lui proposant notamment cette solution d'autopartage électrique sur notre territoire rural » indique **René Ugo, président de la Communauté de communes du Pays de Fayence.**

« Se rendre au travail, aller faire ses courses, accompagner ses enfants à l'école... L'aménagement des territoires hors zone urbaine conduit les ruraux à une dépendance automobile évidente. Si la volonté de réduire son empreinte carbone est prégnante, nous pensons qu'elle doit pouvoir se réaliser de manière juste, en prenant soin de préserver l'équilibre social et environnemental. L'autopartage, qui enrichit la palette des solutions de financements d'automobile que l'on connaît (acquisition, leasing longue durée) est une vraie proposition alternative de mobilité verte. En plus de faciliter les déplacements en milieu rural, son utilisation « à la demande » pourra offrir plus de souplesse économique à ses usagers » précise **José Santucci, Directeur général du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.**

« Agilauto Partage nous tient particulièrement à cœur car il nous permet de porter fièrement les valeurs véhiculées par le projet sociétal du Groupe Crédit Agricole sur tous les territoires : l'accélération des transformations indispensables à la société et l'accompagnement des Français vers une mobilité durable. Nous restons aussi fidèles à notre engagement et notre ambition d'être leader européen de la mobilité verte en proposant des solutions justes et innovantes pour ne pas que les zones à faibles émissions se transforment en zones à forte exclusion » souligne **Stéphane Priami, Directeur général de Crédit Agricole Consumer Finance et Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Services Financiers Spécialisés.**

*Liste des parkings à définir

Contact presse Crédit Agricole Consumer Finance

Claire Garcia +33 (0)1 87 38 22 81 / +33 (0)6 80 41 17 77 - presse@ca-cf.fr

Contact presse Caisse régionale Provence Côte d'Azur

Nathalie Cappello +33 (0)4 93 14 85 13 / +33 (0)6 82 35 22 77- nathalie.cappello@ca-pca.fr

Contact presse Communauté de communes du Pays de Fayence

Karine Martin +33 (0)4 94 85 62 29 / +33 (0)7 85 96 19 84 - communication@cc-paysdefayence.fr

Contacts presse Crédit Agricole Assurances

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

service.presse@ca-assurances.fr

Contact presse EDF

Betty Salembier - betty.salembier@edf.fr

Contact presse Indigo

Anne-Sophie Nourry - annesophie.nourry@group-indigo.com

À propos de Crédit Agricole Consumer Finance

Crédit Agricole Consumer Finance, filiale du Groupe Crédit Agricole, est spécialiste du financement aux particuliers et fournisseur d'accès à toutes les solutions de mobilités en Europe. Il distribue en direct, sur le lieu de vente ou les plateformes e-commerce de ses partenaires, une gamme étendue de solutions de financement – crédit amortissable, crédit renouvelable, leasing et rachat de crédit - avec des services associés dont les assurances, des solutions de paiement fractionné et des services dédiés à la mobilité, avec pour objectif de répondre aux enjeux de transition énergétique dans la mobilité, l'habitat et la consommation. Ses solutions de financement et ses services sont proposés en France via Sofinco, en Italie via Agos, en Allemagne via Creditplus, au Portugal via Credibom, en Espagne via Sofinco Espana, au Maroc via Wafasalaf, et en Chine via GAC-Sofinco (financement automobile uniquement). Crédit Agricole Consumer Finance ambitionne d'être leader de la mobilité verte en Europe et propose un continuum de toutes les solutions de mobilité dans les 19 pays où il est présent (leasing, location moyenne et courte durée, abonnement, autopartage, installation de bornes de charge...). Il s'appuiera sur la JV avec Stellantis, l'intégration à 100% de FCA Bank et Drivalia et le développement des financements automobiles dans ses entités historiques en Europe et dans les Caisses régionales du Crédit Agricole et chez LCL via Agilauto. CA Consumer Finance agit chaque jour dans l'intérêt de ses 16,7 millions de clients et de la société. Au 31 décembre 2022, CA Consumer Finance gérait 103,1 milliards d'euros d'encours de crédit.

Pour en savoir plus : www.ca-consumerfinance.com

À propos de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Banque utile et responsable, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est le 1^{er} financeur de l'économie locale sur son territoire. Créatrice de valeur et d'emplois, la banque encourage l'audace et l'innovation au service de l'insertion sociale et de l'inclusion économique.

Mutualiste engagée, elle unit ses forces pour agir dans l'intérêt de ses près de 1 000 000 de clients et dans l'intérêt de la société.

Son ancrage s'articule au travers de 200 agences de proximité et agences spécialisées sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var, ainsi qu'au sein de la Principauté de Monaco. Fort d'un modèle coopératif, la banque compte 2 700 collaborateurs, 51 Caisses Locales et 605 administrateurs élus.

À propos de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Située à l'Est du département du Var, en limite des Alpes-Maritimes, la Communauté de communes du Pays de Fayence regroupe les 9 communes de Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Montauroux, Mons, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes, où vivent près de 30 000 habitants.

Le Pays de Fayence se caractérise par une forte dominante rurale, héritage des activités agricoles traditionnelles (oléiculture, viticulture, plantes à parfum et pastoralisme) et des pratiques rurales encore présentes qui participent à la qualité du cadre de vie. Les grands espaces naturels et le patrimoine bâti et architectural reconnu (villages perchés, architecture religieuse, patrimoine vernaculaire) confèrent au territoire une forte identité et une attractivité importante. Cette attractivité et la proximité des bassins d'emplois littoraux ont accentué le développement du territoire ces 50 dernières années et a été source de dynamisme et de croissance démographique très importante, multipliant par 4 sa population.

Cette polarisation par les bassins d'emplois à proximité et cette très forte croissance démographique, portée notamment par l'arrivée de nombreux actifs, a entraîné un développement de l'urbanisation particulièrement important et une dépendance quasi-exclusive à la voiture individuelle. C'est ce modèle de déplacement que la Communauté de communes veut transformer en proposant à sa population des solutions de mobilité alternative, telles que l'autopartage 100 % électrique.

À propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 8 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 300 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2021 s'élève à 36,5 milliards d'euros (normes IFRS).

Pour en savoir plus : www.ca-assurances.com

À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 40,3 millions de clients (1), dont 30,3 millions en France (2). Il a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 143,5 milliards d'euros.

- (1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.
(2) Y compris ES (Électricité de Strasbourg) et SEI.

À propos de Indigo

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, INDIGO est un groupe français, qui emploie 9 500 personnes, dans 9 pays et 500 villes. INDIGO est le seul opérateur international à proposer tous les types de stationnement : parcs en ouvrages, parcs privés mutualisés, gestion en voirie. Le groupe exploite 2 600 parkings dans le monde (1,4 million de places) et gère plus de 2 100 km de stationnement sur voirie, en France via sa filiale Streeteo. INDIGO accompagne les collectivités comme les acteurs privés (hôpitaux, centres commerciaux, gares, aéroports, universités ...). En France, plus de 195 villes font confiance à l'expertise et au savoir-faire des ingénieurs et des exploitants du groupe INDIGO.

www.group-indigo.com - www.indigoneo.fr

À propos de Crédit Agricole Leasing & Factoring

Présent dans 10 pays d'Europe, Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) est un acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage, et du financement des énergies et des territoires en France et en Europe. CAL&F propose des financements spécialisés destinés aux entreprises, aux professionnels, aux agriculteurs et aux collectivités locales.

Chiffres clés à fin 2022, France et international : 256 000 clients, 2 676 collaborateurs et 29,7 Mds€ d'encours financés, dont 29 % à l'international.

Pour en savoir plus : www.ca-leasingfactoring.com